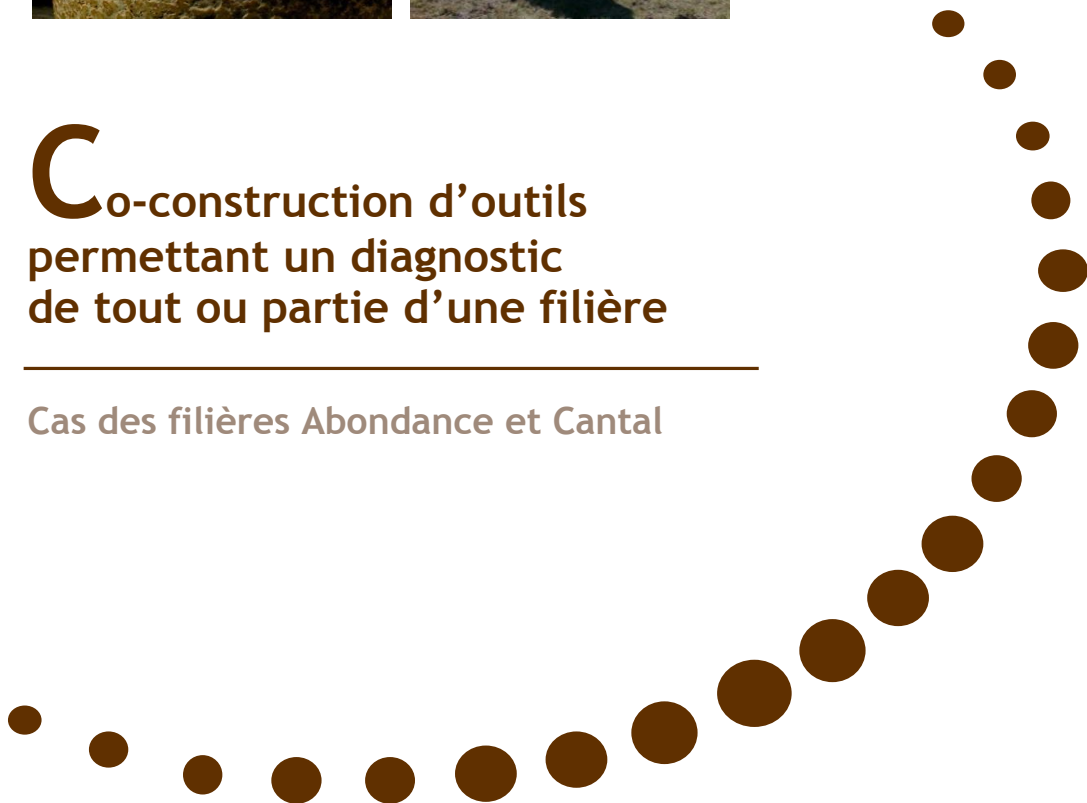


**C**o-construction d'outils  
permettant un diagnostic  
de tout ou partie d'une filière

---

Cas des filières Abondance et Cantal





# Inscription de la filière Abondance dans une démarche de développement durable

L'AOP Abondance est un fromage au lait cru de vache à pâte pressée mi-cuite. Son aire d'appellation s'étend sur une grande partie du département de la Haute Savoie, chevauchant largement les zones Reblochon et tomme de Savoie.

**Le développement de cette appellation reste important et régulier depuis une dizaine d'années.**

Un nouveau cahier des charges est en vigueur depuis 2007 après un travail important de révision. Les discussions autour de celui-ci et sur son application ont beaucoup porté sur le maintien des races locales, avec la volonté de mettre un seuil minimum pour la race Abondance.

**La filière Abondance développe sa propre stratégie de communication**, tout en bénéficiant des actions et des compétences mutualisées par les différents fromages de Savoie (via l'AFTAIP).

**Elle a participé à un certain nombre de travaux de recherche et développement (R&D)**, dans le cadre du GIS Alpes Jura et a ainsi développé des liens et une habitude de travail avec les Ingénieurs de R&D du GIS.



**La filière Abondance AOP depuis 1996, 2 406 tonnes dont 685 t en fermier (2012)**



## Producteurs de lait

- 178 producteurs

**14, 6 millions de litre de lait collecté sur la zone**

## Producteurs fermiers

- 61 producteurs organisés autour d'une coopérative d'affinage
- Vente à des affineurs

## Transformateurs

- 8 transformateurs

## Affineurs

- 1 coop d'affinage
- 5 affineurs

## Éléments du cahier des charges :

**Production :** races de vaches autorisées Tarine, Montbéliarde et Abondance

**Fabrication :** fromage au lait cru

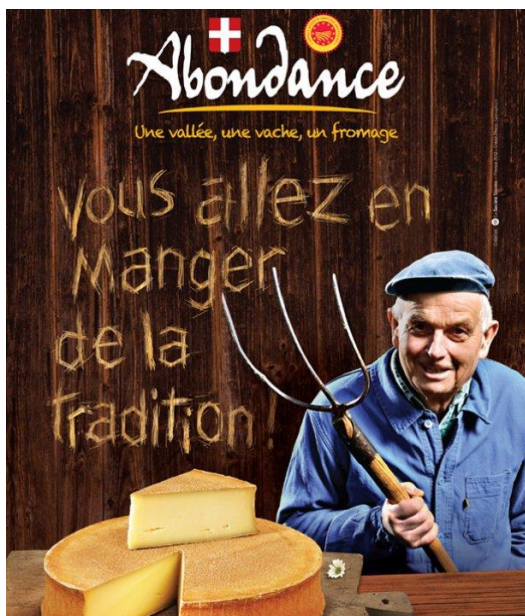
**Affinage :** 90 jours minimum

## Le questionnement initial de la filière Abondance

Craignant que les débats passés et les difficultés rencontrées dans la mise en application du nouveau cahier des charges affaiblissent la mobilisation des acteurs, l'animateur et le président du SIFA<sup>1</sup> souhaitaient redéfinir les priorités d'actions de la filière pour les années à venir.

Dans le même temps, des premiers travaux au niveau du GIS Alpes Jura ont permis de tester une démarche exploratoire visant à construire une grille d'évaluation de la durabilité des filières, démarche devant être répliquée pour être formalisée.

Compte tenu des habitudes de travail en partenariat, la filière a accepté de tester la démarche, dans l'objectif de disposer de matériaux pour construire son nouveau plan d'actions à moyen terme.



<sup>1</sup> SIFA : Syndicat Interprofessionnel du Fromage d'Abondance

## Guide de mise en œuvre de la démarche :

La démarche a été réalisée dans le cadre d'un stage de fin d'études d'ingénieur ; elle s'est donc déroulée sur 6 mois, en 6 étapes successives.

	MÉTHODE	PERSONNES SOLLICITÉES
<b>PHASE DE LANCEMENT</b>		
Étape 1	<b>Contextualisation</b> pour le stagiaire : quelques entretiens avec des personnes ressources	<b>Groupe de suivi :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Animateur de l'ODG,</li><li>• Président de l'ODG,</li><li>• Réalisateur (stagiaire),</li><li>• Accompagnateur.</li></ul>
<b>PHASE DE REALISATION</b>		
Étape 2	<b>Recueil d'informations</b> par la méthode dite « de la boucle critique », sur les points forts et faibles vis-à-vis du développement durable (DD)	<b>Séance collective :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Groupe de suivi,</li><li>• Acteurs de la filière avec différents représentants des 4 familles d'opérateurs.</li></ul>
Étape 3	<b>Création d'une pré-grille</b> , articulée autour des objectifs de la filière, définis par agrégation des points recueillis	<b>Stagiaire et accompagnateur</b>
Étape 4	<b>Finalisation de la grille par enrichissement de la pré-grille</b> et mise en évidence des convergences et divergences entre acteurs	<b>Stagiaire : entretiens semi-directifs avec acteurs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• De la filière,</li><li>• Du territoire</li></ul>
<b>FINALISATION ET PLAN D' ACTIONS</b>		
Étape 5	<b>Restitution et appropriation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Échange des points de vue</li><li>• Hiérarchisation des critères</li><li>• Appropriation de l'outil</li></ul>	<b>Séance collective :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Groupe de suivi</li><li>• Acteurs de la filière et du territoire</li></ul>
Étape 6	<b>Plan d'actions :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Identification des actions</li><li>• Construction d'un plan d'actions, directement à partir de la grille</li></ul>	<b>Le stagiaire</b> <b>Séance collective :</b> Acteurs de la filière, animée par l'animateur de l'ODG et l'accompagnateur

## LA PHASE DE LANCEMENT

Une rencontre préalable entre le président, l'animateur de la filière et un ingénieur de recherche - développement du Gis Alpes Jura (désigné « accompagnateur ») a permis de préciser :

- **Les objectifs de l'action mise en œuvre,**
- **Son déroulement prévisionnel,**
- **L'implication nécessaire de la filière pour permettre sa réalisation,**
- **Les conditions financières de sa réalisation.**

Cette rencontre s'est tenue à l'automne pour permettre à l'accompagnateur d'anticiper le recrutement d'un stagiaire. Celui-ci a été recruté par la structure accompagnatrice, pour bénéficier des compétences d'encadrement et apporter la distance nécessaire par rapport à la filière et son fonctionnement quotidien.

### Étape 1 : Contextualisation

Au-delà de la bibliographie sur le concept de développement durable et les méthodes d'évaluation, il s'agissait pour le réalisateur de se familiariser avec la filière, en prenant connaissance de documents existants et en rencontrant quelques personnes ressources, internes à la filière, dont l'animateur et le président, ainsi que des personnes externes à celle-ci (ex. : représentant des collectivités locales, animateur de l'association des fromages de Savoie). **Cette étape a duré un mois.** Elle a été importante pour la suite dans la mesure où elle a conditionné les relations ultérieures entre le réalisateur et les représentants de la filière.



## LA PHASE DE REALISATION

### Étape 2 : Travail collectif autour du DD

Lors d'une séance collective rassemblant des opérateurs volontaires, l'objectif a été de recueillir, en un temps très court, le maximum d'informations sur ce qui leur paraissait important à prendre en compte pour l'avenir de la filière.

Cette séance s'est déroulée sous forme d'une rencontre **d'une demi-journée, en 2 temps**.

- **Une introduction sur le concept de développement durable** (sur les différents piliers pris en compte) a permis d'identifier les « ressemblances » existantes avec un projet de filière AOP et de favoriser l'adoption du concept et de la démarche.
- Dans un second temps, **les participants ont été invités à répondre, selon la méthode de la boucle critique, aux 4 questions suivantes :**

*Qu'est-ce qui vous semble important de prendre en compte pour la filière, pour son activité et son avenir, des points de vue :*

- *économique,*
- *des relations et impacts sur l'environnement,*
- *des aspects sociaux,*
- *organisationnel (en interne et en externe).*

#### ***La méthode de la « boucle critique » :***

À chaque dimension du développement durable correspond une feuille blanche, portant juste la dimension correspondante. Chaque sous-groupe commence par une dimension et, durant quinze minutes, doit écrire ses idées sur la question pour le thème correspondant. Après ces quinze minutes, les feuilles « tournent » d'un sous-groupe à l'autre, chaque sous-groupe recevant une nouvelle dimension. Il peut enrichir les idées précédemment écrites, en formuler de nouvelles mais en aucun cas, en supprimer.

Le même temps de réflexion est laissé. Ainsi 4 « tours » sont réalisés pour que chacun des groupes aborde les 4 dimensions. Une fiche « non rangeables » permet de noter les idées non classables par les participants.

La répartition des participants dans les sous-groupes se fait par :

- Regroupement des personnes assises côte à côte,
- En proposant des échanges pour associer des représentants des différentes familles de l'appellation au sein de chaque sous-groupe.

En fin de séance de travail, seule l'importance des contributions a été mise en avant, aucune tentative de synthèse ne semblait réalisable.

Cette séance, cruciale pour l'ensemble de la démarche, comporte 2 difficultés :

- De la rigueur dans l'animation est nécessaire pour dépasser la première phase de refus ou au moins de scepticisme,
- La frustration créée par la difficulté de réaliser une synthèse à chaud.

En fin de rencontre, la suite de la démarche a été présentée en sollicitant les personnes présentes pour cibler des personnes ressources et fixer avec elles la date et l'objectif de la rencontre suivante.

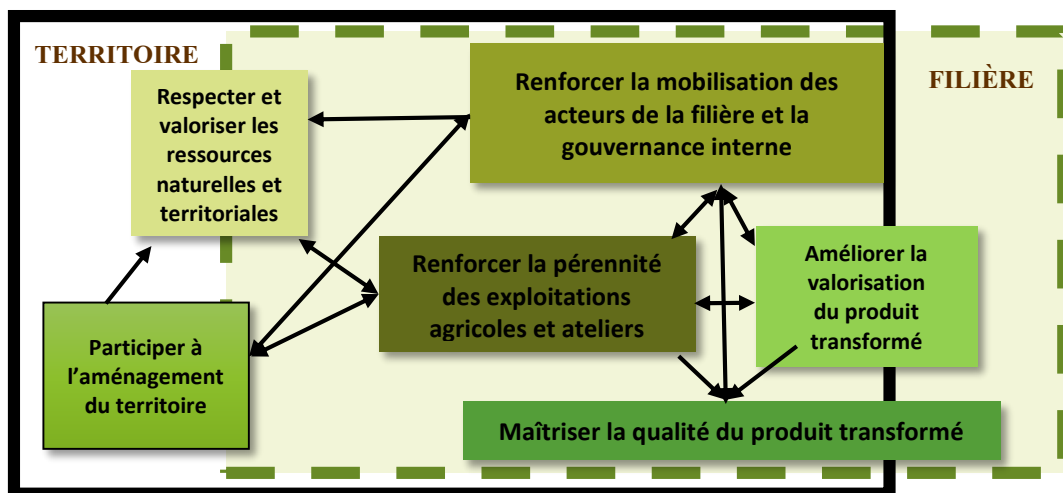
### Étape 3 : Organisation de l'information

Il s'agissait d'agréger les idées recueillies autour de critères, qui ont été ensuite regroupés par thèmes, eux-mêmes regroupés en 6 entités plus larges ou objectifs, afin d'obtenir une pré-grille (voir schéma ci-dessous).

La définition des objectifs de la filière a été le fil directeur de l'agrégation afin de permettre une visualisation plus dynamique de la grille. Elle a nécessité un re-croisement avec les dimensions du DD pour s'assurer de la prise en compte de chacune.

Cette étape mise en œuvre par le réalisateur a duré 3 semaines environ, pendant lesquelles il identifia et commença à contacter les personnes ressources pour l'étape suivante.

Le rôle de l'accompagnateur est important pour dégager les points essentiels, sans les induire par son propre point de vue sur la filière.





## Étape 4 : Construction de la grille

À partir de la pré-grille, le réalisateur a recueilli et organisé les représentations d'un plus grand nombre d'acteurs, en intégrant des **acteurs du territoire**.

Le réalisateur a ainsi réalisé une trentaine d'entretiens auprès :

- **D'acteurs de la filière**, répartis entre les différentes familles professionnelles et les sous zones géographiques,
- **D'acteurs du territoire**, en ciblant différentes catégories : représentants des collectivités locales, du tourisme, de l'environnement ou de la vie locale.

**L'enrichissement de la pré-grille** par l'information ainsi recueillie a permis de finaliser la proposition de grille :

- **La structure globale n'a pas été modifiée,**
- **Des intitulés de thèmes ont été précisés,**
- **L'organisation des critères au sein des thèmes a pu être modifiée.**

La conservation de l'évolution des critères ou l'analyse des représentations par types d'acteurs ont permis de mettre en évidence le degré de convergence ou de divergence des acteurs sur les critères énoncés.

**La grille ainsi construite a été confrontée à des grilles existantes** (grille de Bossel, grille Evad) ou aux principes du DD pour l'agriculture (réseau InPact) pour répertorier les « manques » qui seront soumis au groupe professionnels.

**Cette étape a été la plus longue et s'est déroulée sur 2 mois.** Une rencontre avec le collectif a été organisée au cours de cette étape afin de maintenir la mobilisation.

## FINALISATION ET PLAN D'ACTION

## Étape 5 : Restitution et hiérarchisation

Il s'agit de présenter la grille au plus grand nombre et de favoriser le débat entre les acteurs. Pour ce faire, tous les acteurs enquêtés, de la filière ou du territoire, ont été invités.

Pour favoriser l'appropriation de la grille, on a :

- dans sa présentation, **insisté sur les convergences**, divergences entre les types d'acteurs (extrait ci-dessous),
- **demandé une hiérarchisation** par adjonction de note à chacun des thèmes.

L'exercice de hiérarchisation a surtout pour objectif de lancer le débat à travers un travail collectif où chacun participe.

L'invitation et la présence d'acteurs du territoire ont été fortement appréciées par les acteurs de la filière, dans la mesure où cela a permis une confrontation des visions des uns et des autres, en dehors de toute focalisation sur un point particulier.

**Extrait de la grille pour validation :**

Les + correspondent à des critères mis en évidence par les différentes catégories d'acteurs rencontrés lors des entretiens. Cette grille a été discutée lors de rencontres collectives afin d'être confrontée aux avis du comité de pilotage. Le tableau ci-dessous représente un extrait de la grille, ne reprenant que 3 des 7 objectifs et pour exemple un thème par objectif.

Par exemple, dans la grille complète l'objectif « Renforcer la mobilisation des professionnels » contient 2 thèmes qui sont : « Mobilisation des professionnels » et « Gouvernance interne » alors qu'ici un seul est présenté.

Question : Qu'est-ce qui vous semble important de prendre en compte pour la filière ? (réponse dans le tableau sur la double page selon les acteurs enquêtés)

Objectif et thème		Critères	Filière	Territoire
Renforcer la mobilisation des professionnels	Mobilisation des professionnels	Confiance en la filière	++	
		Appropriation du projet de filière par les acteurs AOC		++
		Niveau de dynamisme dans la filière	++	++
		Influence de l'appartenance à d'autres AOC pour leur identification à la filière	++	++
Participer à la dynamique d'aménagement du territoire	Partenariat avec le territoire	Monter des projets d'agritourisme avec différents partenaires		+++
		Connaissance et relation avec les autres acteurs du territoire		+++
		Harmonisation de la communication entre la filière et tous les autres vecteurs du produit		+++
		Participation à la vie des communes	++	++
		Foncier	+++	+++
Améliorer la valorisation du produit transformé	Commercialisation	Santé du marché de l'Abondance	+++	++
		Régularité des ventes	+++	
		Vente en circuit court	++	++
		Maîtrise de la commercialisation par circuit long	+	++
		Capacité à travailler avec des intermédiaires « originaux »		++



Intra filière			Intra-territoire					
Prod Fermier	Prod laitier	Fromagers	Collectivités	Org Culture	Org Environnementaux	Autres filières	Org Tourisme	Autres acteurs
			+					++
						++		++
			+					++
				+++			+++	
			++	+++	++		+++	
				+++			+++	
++	++	+	++	++			+++	++
++	+	+++						
	+		+			++		++
							++	

Org : organismes / Prod : producteurs

## Étape 6 : Construction d'un plan d'actions

**Le réalisateur a recensé l'ensemble des expériences et actions déjà réalisées par la filière.** Ceci a permis d'identifier celles qu'il était nécessaire/intéressant de développer suite à ce travail autour du développement durable. Il a complété cet état des lieux par les propositions émises par les personnes enquêtées et par le recensement d'initiatives mises en œuvre par d'autres filières.

Pour chacun des thèmes de la grille, le tableau suivant a ainsi été construit :

Thème : **Communication externe**

Critère	Actions déjà conduites	Propositions/ réflexions	Actions par les autres ODG
Environnement		Organiser un concours de prairies fleuries par secteur	Concours de prairies fleuries : Bauges, Comté, Auvergne
Communication autour des recettes	<p><b>-Le projet avec le lycée hôtelier de Thonon</b> a été abandonné (une sélection de recettes à base d'Abondance faites par les élèves devait aboutir à un concours puis à des publications).</p> <p><b>-La communication avec les restaurateurs</b> est prise en charge par l'AFTalp. Ainsi, les fromagers d'Abondance viennent prendre des sets de table au SIFA afin de les donner aux restaurateurs lors des livraisons</p>	L'ODG essaie de <b>poser une protection juridique</b> « Spécialité Traditionnelle Garantie » sur la recette du Berthoud.	<p><b>-Kits « Monts d'or chaud »</b> proposés par le syndicat pour les centres de vacances (avec le fromage et produits dérivés).</p> <p><b>-Fourme de Montbrison</b> : étude de faisabilité d'une charte entre AOP et Pays du Forez (« pays d'art et d'histoire ») et ses restaurateurs pour mettre en place des menus foréziens. Mise en place de fiches recettes et démonstration de cuisine</p> <p><b>-Pélardon</b> : livre de recettes écrit par des professionnels « Le Pélardon, revu et inspiré... »</p>

## Dans la suite du travail de stage

Lors d'un conseil d'administration, l'animateur et l'accompagnateur ont proposé **une séance de travail pour définir les grandes lignes du plan d'actions à travailler dans les années à venir.** Ce travail est actuellement utilisé pour suivre le programme d'actions annuel de la filière.

## Témoignage du président du SIFA

« Notre filière était en pleine progression, mais nous avons besoin de faire une photo à un instant « t » afin de dessiner la politique de la filière à court, moyen et long terme. Nous avons ainsi bénéficié de la présence sur notre territoire du Gis qui nous a accompagné dans cette démarche.

Le développement durable est un concept qui regroupe tous les domaines d'actions et qui a permis, via des enquêtes de proposer un nouveau regard sur notre filière. La vision des autres acteurs du territoire (collectivités, tourisme, environnement...) a ainsi été prise en compte. Nous avons réalisé que pour eux, la filière Abondance ne se limitait pas simplement au produit « fromage » et qu'ils avaient une réelle volonté de travailler avec nous. Les gens s'intéressaient plus à notre filière que ce que nous pensions !

Cette démarche a aussi permis de travailler sur les relations internes à la filière, au travers de la rencontre d'acteurs non membres du conseil d'administration.

**Ce travail a donc été bénéfique aussi bien au sein de la filière qu'en créant de nouveaux partenariats extérieurs.** La création de la grille d'évaluation permet aujourd'hui de mobiliser à nouveau cet outil en repositionnant ou justifiant des actions conduites. Les opérateurs de la filière avaient souvent une vision faussée voire limitée du développement durable en résumant celui-ci uniquement au pilier environnemental. La démarche a permis de modifier cette vision en montrant que le développement durable allait bien au-delà. Nos AOP se doivent d'être engagées dans le développement durable car par nature elles sont dedans ». La démarche a conduit à la réalisation de certaines actions comme le développement de la recette du « Berthoud » en travaillant sur une protection du nom avec l'INAO. Nous avons par ailleurs développé des partenariats avec le monde du tourisme, en particulier dans la vallée d'Abondance.

**Aujourd'hui, en tant que président de l'ODG, j'ai la grille du DD en tête lorsque l'on mène une action.** Cependant, il est important de s'efforcer de rappeler et de communiquer sur cet outil auprès des autres opérateurs de la filière. Enfin, nous avons le souhait d'aller plus loin en mobilisant cette grille pour construire des actions au-travers de la mise en place d'un PIDA<sup>2</sup>- sur la filière Abondance. »

---

<sup>2</sup> PIDA : programme intégré de développement agricole. Procédure d'accompagnement proposée par le Conseil Régional de Rhône-Alpes.

## Témoignage de l'accompagnatrice du Suaci Alpes du Nord

*«La démarche est très souple et repose beaucoup sur la mobilisation et la participation des acteurs, ce qui peut ne pas être sécurisant. La facilité avec laquelle chacun s'est saisi du concept du développement durable, une fois celui-ci présenté comme un outil et non une finalité, me paraît un atout pour la mise en œuvre de la démarche. Il me semble que le développement durable, la construction d'une grille sont des outils intéressants pour faire évoluer les points de vue ou, au moins, tenir compte du point de vue des autres.*

*Pour que la démarche perdure, nous continuons d'échanger avec l'animateur, même si c'est lui qui est responsable de la mise en œuvre du plan d'actions au niveau de la filière.»*



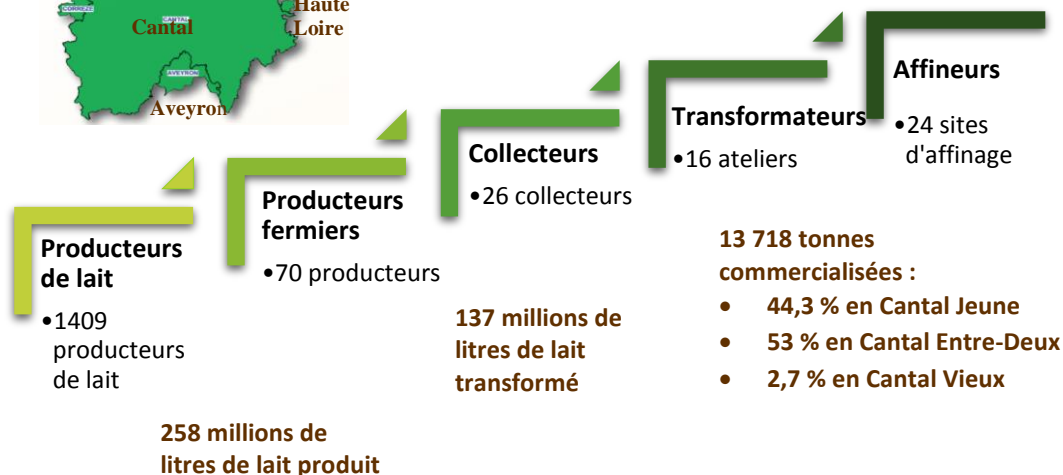
# Durabilité des exploitations engagées dans l'AOP Cantal : co-construction d'un outil de diagnostic par et pour la filière

L'AOP Cantal est un fromage à pâte pressée non cuite fabriqué à partir de lait de vache. Il est produit toute l'année. L'aire géographique de production de ce fromage n'a pas été modifiée depuis sa création en 1956. Elle s'étend sur 7200 km<sup>2</sup> (cf carte) et comprend toutes les communes du Cantal ainsi que 39 communes des départements limitrophes.



L'aire de production de l'AOP Cantal (vert foncé)

AOC depuis 1956,  
13 718 tonnes (2013)



## Eléments du cahier des charges :

Les modifications récentes apportées au cahier des charges en 2007 visaient à améliorer la qualité du lait et du produit fini ainsi qu'à renforcer le lien au terroir au travers de :

### La production de lait :

- Contrôle de l'origine des animaux (nés et élevés dans l'aire de production),
- Valorisation accrue de l'herbe par les animaux (durée obligatoire au pâturage de 120 jours, quantité d'herbe consommée représentant au minimum 70% de la ration, limitation du concentré par vache et par an, quantité minimum de foin hors période de pâturage).

### La transformation et l'affinage :

- Utilisation obligatoire de matériels traditionnels (presse-tome, moule Cantal),
- Technologie fromagère précisée (allongement des durées minimales de la maturation, du salage et de l'affinage du caillé),
- 3 catégories d'affinage (Jeune, Entre-Deux, Vieux).

## Un nouveau décret comme opportunité pour questionner la durabilité de la filière

Depuis 2007, l'AOP Cantal est régie par un nouveau décret qui renforce fortement les modes de production, notamment au niveau de la production laitière dans un souci d'améliorer la qualité du lait et la justification du lien au terroir. Cet événement a permis à l'ODG Cantal (CIF)<sup>3</sup> d'engager un processus en trois temps :

- 1/ affilier les producteurs de lait,
- 2/ contrôler les pratiques des acteurs,
- 3/ développer une mission d'accompagnement de ces acteurs.

De 2007 à 2011, l'ODG AOP Cantal a réalisé une phase d'audit, puis de contrôle, notamment auprès de toutes les exploitations engagées. Ceci a conduit à une restructuration profonde de la production laitière aussi bien sur le nombre d'exploitations engagées dans l'AOP que sur les pratiques d'élevage (émergence de nouveaux types de systèmes suite à des adaptations).

Suite à cette période, le conseil d'administration de la filière AOP Cantal a souhaité développer une phase d'accompagnement de ses producteurs de lait. Il a donc saisi l'opportunité offerte dans le cadre du projet CASDAR « Filières fromagères et développement durable » pour élaborer une grille d'évaluation de la durabilité des élevages engagés dans l'AOP.

Cette grille a pour objectif principal d'accompagner les producteurs de lait vers des systèmes plus durables. C'est un enjeu clef pour la filière : en améliorant la durabilité de ses élevages, la filière souhaite pérenniser l'approvisionnement en lait (diminution de 36 % des producteurs de lait AOP engagés depuis 2009). Le second objectif est de réaliser un état des lieux sur la durabilité des exploitations de l'AOP Cantal à l'échelle de la filière en vue d'apporter des éléments de communication en interne ou en externe.



<sup>3</sup> CIF : Comité Interprofessionnel des fromages du Cantal



## Guide de mise en œuvre pour co-construire un outil de diagnostic de la durabilité des exploitations engagées dans l'AOP Cantal par et pour les acteurs de la filière

		MÉTHODE	PERSONNES SOLlicitÉES
<b>Octobre 2010</b> - <b>Mars 2011</b>	<b>Étape 0</b>	≈100 enquêtes individuelles et collectives sur la perception de la durabilité des élevages	Producteurs de lait + Producteurs fermiers + Techniciens ARC + Affineurs + Contrôleurs laitiers + Contrôleurs de l'ODG + Accompagnateur
<b>Mars 2011</b> - <b>Septembre 2011</b>	<b>Étape 1</b>	<b>Réunions de travail pour :</b> 1/ définir les utilisations souhaitées de la grille 2/ construire une pré-grille composée des objectifs et des critères de durabilité	<b>Groupe de suivi composé :</b> Directeur ou représentant de l'ODG + Producteurs administrateurs de l'ODG + Personne externe (Pôle fromager AOP Massif Central) + Réalisateur & accompagnateur
<b>Janvier 2012</b> - <b>Décembre 2013</b>	<b>Étape 2</b>	<b>Par objectif de durabilité Réunions de travail pour :</b> 1/ définir les indicateurs propre à chaque critère 2/ élaborer les barèmes de ces indicateurs 3/ hiérarchiser les indicateurs et les critères	<b>Groupe de suivi</b> + Producteurs de lait + Acteurs du territoire + Chercheurs/experts  <b>Groupe de suivi</b>
<b>Janvier 2014</b> - <b>Septembre 2014</b>	<b>Étape 3</b>	<b>Sur l'ensemble de l'outil :</b> <b>Réunion de travail pour</b> 1/ présenter l'outil dans sa globalité 2/ faire le bilan Réalisation de <b>15 enquêtes en exploitation</b> pour tester la grille <b>Entretiens individuels</b> pour faire évoluer la grille <b>Réunion de travail pour :</b> 1/ valider l'outil 2/ valider son utilisation	<b>Groupe de suivi</b> + Techniciens ARC  Réalisateur  Quelques experts du groupe de suivi  <b>Groupe de suivi</b> + Techniciens ARC + Eleveurs enquêtés

## ÉTAPE 0 :

### Du matériel terrain pour alimenter les réunions de travail des étapes 1 et 2

**Période :** d'octobre 2010 à mars 2011

**Durée effective :** ≈ 2 mois

**Objectif de cette étape :** recenser la perception des grandes familles d'acteurs de la filière AOP Cantal sur la durabilité de ses exploitations.

**Démarche utilisée :** enquêtes semi-directives sur les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités de la durabilité des élevages AOP Cantal.

**Personnes mobilisées :** majoritairement les producteurs de lait, secondairement les producteurs fermiers, les contrôleurs de l'ODG, les contrôleurs laitiers et les techniciens ARC (laiterie) et affineurs.

**Réalisateurs :** élèves ingénieurs agronomes et accompagnateur.

**Traitement des données recueillies :** analyse des mots clefs en identifiant ceux considérés comme des forces, des faiblesses, des menaces ou des opportunités pour la durabilité des exploitations.

**Utilisation des données :** mobilisation des données lors de la co-construction de la pré-grille (étape 1) et la définition des indicateurs (étape 2).

**Restitution :** présentation orale des principaux résultats obtenus auprès des personnes enquêtées.

### Commentaires :

*Cette phase d'enquêtes était nécessaire dans la mesure où :*

*1/ L'outil devait être co-construit par les acteurs de la filière (démarche participative). Or, pour la suite du projet, les acteurs aval de la filière n'ont pas été impliqués. Il était donc très important de tenir compte de leurs perceptions au départ sur la durabilité des exploitations dans la grille co-construite. Ceci a été rendu possible par l'implication d'élèves ingénieurs agronomes dans le cadre d'un module de 5 semaines.*

*2/ La démarche participative au sens strict a été appliquée : les objectifs et les critères de la grille sont issus exclusivement des acteurs de la filière.*

## **ÉTAPE 1 :** **Détermination des finalités de l'outil : co-construction d'une pré-grille**

**Période :** de mars 2011 à septembre 2011

**Durée effective :** ≈ 3 mois (≈ 6 réunions de travail)

**Objectifs de cette étape :** **1/**définir les finalités de l'outil, **2/**construire une pré-grille de diagnostic de la durabilité des exploitations.

**Démarche utilisée :**

### **- 1 réunion pour définir les finalités de l'outil**

**Déroulé :**

1. rappel des 4 piliers de la durabilité, de la finalité des outils existants de diagnostic/évaluation de la durabilité à l'échelle des exploitations,
2. présentation et discussion sur la démarche envisagée,
3. définition du cadre conceptuel de l'outil (champs d'application).

### **- ≈ 5 réunions pour déterminer les objectifs et les critères associés de durabilité**

**Déroulé pour définir les objectifs :**

1. brainstorming pour définir une liste d'objectifs potentiels de durabilité,
2. présentation des résultats de l'analyse faite lors de l'étape 0,
3. discussion pour sélectionner les objectifs retenus.

**Déroulé pour définir les critères : pour chaque objectif pris individuellement**

1. brainstorming pour définir une liste de critères potentiels,
2. présentation des résultats de l'analyse faite lors de l'étape 0,
3. discussion pour sélectionner les critères retenus.

**Personnes mobilisées :** groupe de suivi composé du directeur ou un représentant de l'ODG, de 7 producteurs administrateurs de l'ODG, d'une personne externe connaissant très bien la filière (Pôle fromager AOP Massif central).

**Réalisateurs :** stagiaire ingénieur (stage de 6 mois) et accompagnateur.

**Traitement et restitution des données recueillies :** concrétisation de l'outil finalisé (rédaction d'un 4 page) et construction lors des réunions d'une pré-grille (schéma conceptuel de l'outil de diagnostic).

## Résultats obtenus :

### Finalités de l'outil :

- accompagner les éleveurs vers plus de durabilité : utilisation de la grille complète "exhaustive",
- faire un état des lieux de la durabilité des exploitations en vue de communiquer à ce sujet à une échelle filière : utilisation de la grille simplifiée pour être utilisée en masse.

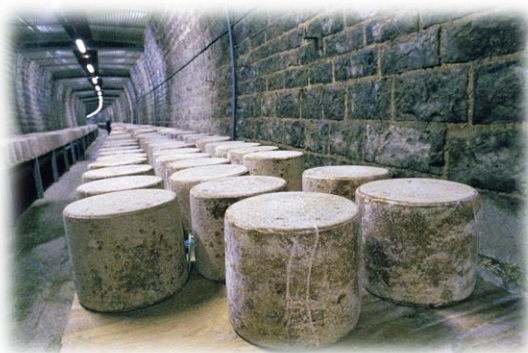
**Structure de la pré-grille :** 6 objectifs de durabilité et 3 à 5 critères par objectif.

### Commentaires :

*1/ Lors de cette étape, il est très important de concrétiser rapidement la démarche et l'outil afin que les participants se les approprient.*

*2/ Cette étape demande également un climat de confiance au sein du groupe aussi bien entre les acteurs de la filière qu'entre les acteurs de la filière et le réalisateur / accompagnateur.*

*3/ L'engagement de l'ODG dans cette étude permet de légitimer le portage et l'affichage de la démarche vis-à-vis des structures et des experts sollicités par la suite dans l'étude.*



## ÉTAPE 2 : Co-construction de la grille

**Période :** de janvier 2012 à décembre 2013

**Durée effective :** ≈ 10 à 12 mois (≈ 20 réunions de travail d'une journée chacune pour traiter 5 des 6 objectifs de la grille)

**Objectifs de cette étape :** pour chaque objectif de durabilité

- définir les indicateurs propres à chaque critère,
- élaborer les barèmes de ces indicateurs,
- hiérarchiser les indicateurs et les critères.

**Démarche utilisée :**

### - Réunions pour définir les indicateurs et définir un barème

**Déroulé :**

1. brainstorming pour définir une liste d'indicateurs potentiels,
2. présentation des résultats de l'analyse faite lors de l'étape 0 complétée par des indicateurs issus d'autres grilles,
3. discussion pour sélectionner les indicateurs retenus,
4. discussion pour élaborer les barèmes associés à ces indicateurs.

### - Réunions pour scorer chaque barème et hiérarchiser les indicateurs et les critères

**Déroulé :**

1. brainstorming sur les notes attribuables à chaque barème ou sur la pondération (note sur 100) des indicateurs/critères,
2. discussion sur les notes attribuées afin de n'en retenir qu'une seule (utilisation éventuellement de la moyenne des notes).

**Personnes mobilisées :**

- lors des réunions pour définir les indicateurs et définir un barème : groupe de suivi, producteurs de lait, acteurs du territoire et chercheurs (choix des personnes externes réalisé en concertation avec le directeur de l'ODG et l'accompagnateur),
- lors des réunions pour hiérarchiser les indicateurs et les critères : groupe de suivi.

**Réalisateurs** : ingénieur de recherche (CDD de 18 mois) et accompagnateur

**Traitement et restitution des données recueillies** : construction et projection lors des réunions des éléments constitutifs de la grille, remise d'un dossier aux participants sur la grille en cours de construction à chaque début de réunion.

**Résultats obtenus** : la grille obtenue est composée de 6 objectifs. 5 d'entre eux ont été traités aujourd'hui. Ils sont caractérisés par 18 critères (3 et 5 par objectifs) et 144 indicateurs (9 à 63 indicateurs par objectifs).

### Commentaires :

*1/ Lors de cette étape, il est très important de **faire des restitutions du travail réalisé** en début de chaque réunion de façon à renforcer l'appropriation de la grille par les acteurs.*

*2/ **Les personnes externes enrichissent fortement les débats** (autres visions, apports de connaissances...). Toutefois il est important de bien les choisir afin de ne pas casser la dynamique du groupe (éviter les fortes personnalités). De plus, il faut veiller à garder une majorité de producteurs parmi les personnes présentes.*

*3/ La méthode de travail choisie (démarche participative au sens strict) est **très chronophage pour les participants et demande une forte implication des producteurs en nombre et en diversité de profil** (les systèmes d'exploitation de l'AOP Cantal étant divers). Il est donc important de constituer un groupe de suivi important afin de permettre une rotation entre les acteurs selon les thèmes abordés lors des réunions.*



## ÉTAPE 3 : Test et finalisation de l'outil

**Période** : de janvier à septembre 2014

**Durée effective** : ≈ 6 mois

### Objectifs de cette étape :

- tester dans une quinzaine d'exploitations AOP Cantal,
- ajuster et finaliser la grille de diagnostic de durabilité, en poursuivant la démarche participative.

### Démarche utilisée :

#### - Première réunion pour présenter l'outil dans sa globalité/ « se poser » et faire le bilan

##### *Déroulé :*

1. validation des critères de choix des exploitations à enquêter pour tester la grille,
2. premières réflexions sur la hiérarchisation des objectifs d'utilisation de la grille et sur le cadre d'utilisation de cette grille.

*A noter que le groupe de suivi a souhaité convier les techniciens ARC de la filière pour les faire participer à l'étape de finalisation de la grille.*

#### - Test de la grille en exploitations

A l'aide d'enquêtes semi-directives en exploitations (une quinzaine).

#### - Entretiens individuels auprès d'experts et de producteurs de lait du groupe de suivi

Recueils d'avis afin de faire évoluer certains indicateurs et leurs barèmes si nécessaire.

#### - Deuxième réunion pour présenter les résultats du test en exploitations et statuer sur le cadre d'utilisation de la grille

##### *Déroulé :*

1. présentation des résultats du test,
2. discussion sur les propositions d'évolution de la grille et validation de l'outil,
3. discussion et validation des objectifs d'utilisation de l'outil.

**Personnes mobilisées** : groupe de suivi, éleveurs enquêtés et techniciens ARC (laiterie).

**Réalisateurs** : élève ingénieur (stage 6 mois) + accompagnateur.

**Recueil des données en exploitation** : 4 heures d'entretien avec l'éleveur + 1 heure de travail au bureau sur la comptabilité de l'exploitation et la saisie des données sont nécessaires pour renseigner les 144 indicateurs.

**Traitement des données recueillies** : analyse de la pertinence des critères, sous-critères et indicateurs par l'interprétation des résultats du test en exploitations.

**Résultat final** : la grille co-construite de durabilité des exploitations en AOP Cantal a été testée et validée. Elle sera utilisée par le CIF sur un échantillon de 50 à 100 producteurs représentatifs dans l'année à venir, ceci renouvelé tous les 2 ou 3 ans, afin d'évaluer la situation globale initiale et son évolution et permettre la définition d'une stratégie d'accompagnement adaptée dans le temps.

*A noter qu'il reste à co-construire les indicateurs du 6<sup>ème</sup> objectif « garantir la qualité des produits »*

*→ Une proposition d'indicateurs est en cours d'élaboration dans un autre projet CASDAR<sup>4</sup>*

**Restitution** : rendus écrits individuels des principaux résultats obtenus auprès de chaque éleveur enquêté

#### Commentaires :

*1/ Cette phase de test en exploitations a été nécessaire pour **s'assurer de la faisabilité de mise en œuvre de la grille** et d'évaluer la durée nécessaire à son implementation.*

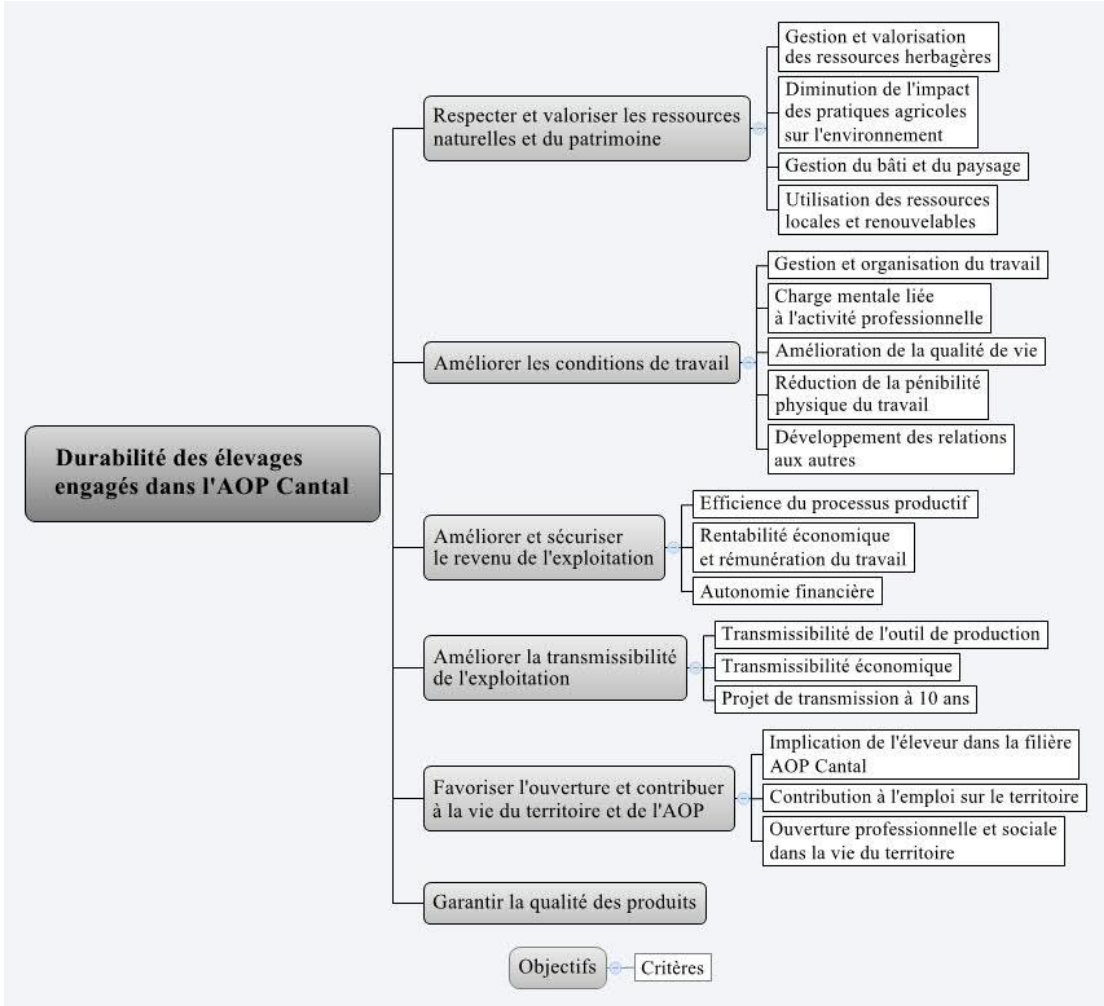
*2/ La participation des techniciens ARC lors des deux dernières réunions a été intéressante : **le groupe de suivi a pu montrer le travail réalisé** et a pu exprimer son souhait d'une appropriation de l'outil par l'aval de la filière.*

---

<sup>4</sup> CASDAR Qualenvic



**La grille de durabilité  
des exploitations engagées dans l'AOP Cantal**

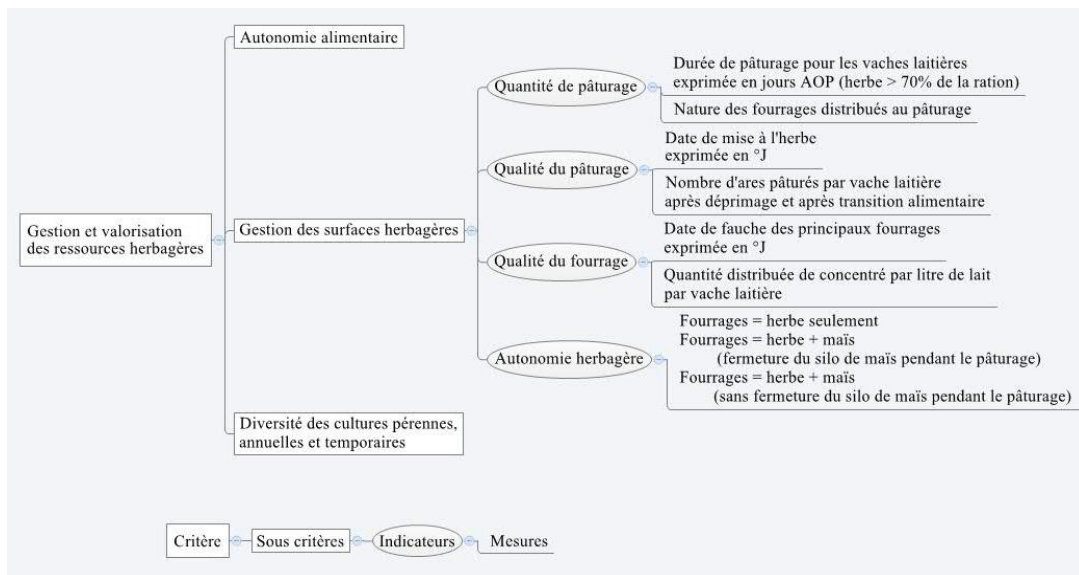


**Extraits de la grille de durabilité  
des exploitations engagées dans l'AOP Cantal**



**Objectif "Respecter et valoriser les ressources naturelles et du patrimoine"**

**Critère "Gestion et valorisation des ressources herbagères"**

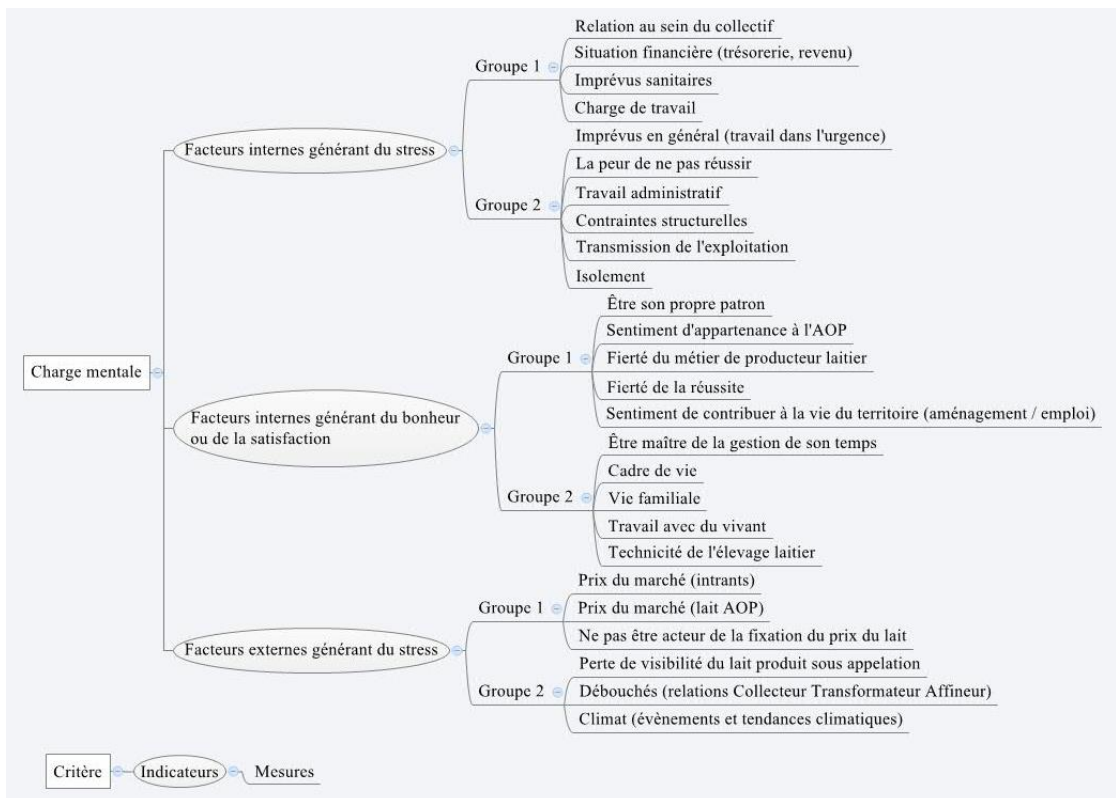




## Objectif "Améliorer les conditions de travail"

### Critère "Charge mentale liée à l'activité professionnelle"

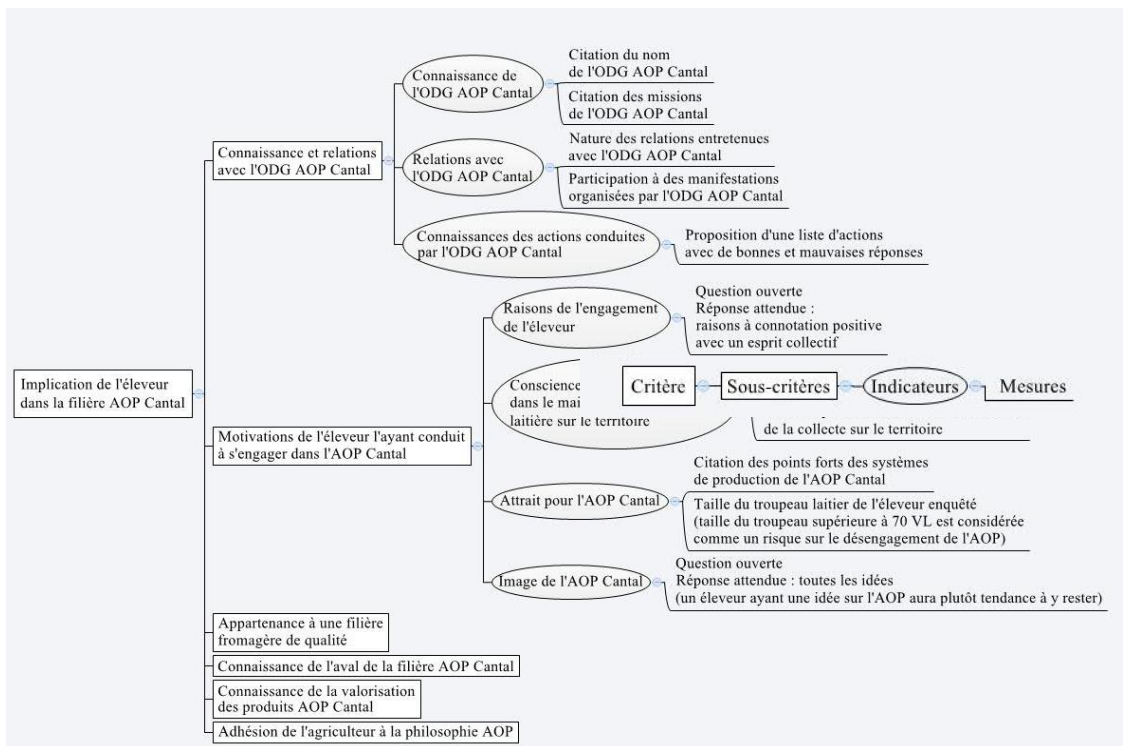
Groupe 1 : éléments les plus influents ; Groupe 2 : éléments les moins influents





## Objectif "Favoriser l'ouverture et contribuer à la vie du territoire et de l'AOP Cantal"

### Critère "Implication de l'éleveur dans la filière AOP Cantal"



### Témoignage d'un technicien du CIF

«Ce projet de co-construction s'inscrit dans la mission du CIF de gestion de la filière AOP Cantal. Il est une opportunité pour l'appellation d'aborder des thématiques pour lesquels les producteurs de lait avaient une demande et qui n'étaient pas abordés dans le cahier des charges. La démarche conduite jusqu'à ce jour par la filière s'est traduite par des réunions de co-construction de la grille.

La démarche a pour nous 2 objectifs :

- **améliorer la lisibilité à 5 ou 10 ans de la filière via un diagnostic initial précis,**
- **la constitution d'un accompagnement adapté aux besoins des membres de la filière.**

La filière AOP Cantal a vu cette démarche comme une opportunité d'aller vers un accompagnement technique de ses producteurs sur des notions de durabilité. Nous avons ainsi pu approfondir les dimensions sociales et environnementales de la filière, qui étaient jusque-là peu abordées.

L'élément intéressant de cette démarche a été **la co-construction étroite entre les acteurs de la filière**. Un groupe de producteurs de lait assez proche du CIF a travaillé durant toute la démarche sous forme de réunions collectives. La longueur de la démarche, 3 ans, ainsi que l'absence de finalisation de la grille a parfois fait naître une certaine lassitude au sein de ce groupe. Une diminution de la participation a pu être constatée. Cependant lors de réunions de restitutions, la présentation de la globalité de la grille a permis de remobiliser l'ensemble des acteurs. Aujourd'hui, on sent une réelle volonté d'aller jusqu'au bout de la démarche.

**L'implication des professionnels dans la co-construction de la grille a été un élément fort** qui leur a permis de mieux appréhender et s'approprier le concept de développement durable. La structure du CIF a l'avantage de connaître ses professionnels et les enjeux du terrain. L'identification de personnes clés pour la co-construction de la démarche a donc été facilitée. Par ailleurs, ma présence lors des réunions a permis d'apporter des éclairages à des visions très personnelles de certains éleveurs.

A l'avenir, nous souhaitons que la grille soit utilisée chez chaque producteur de lait avec pour objectif d'identifier les points forts et les points faibles de la filière. Suite à cette utilisation et au constat, nous envisageons de proposer un accompagnement afin de répondre aux différents objectifs mis en évidence lors du diagnostic. Cet accompagnement pourra être à la fois individuel (suite à l'utilisation de la grille sur une exploitation) mais aussi collectif (suite à l'utilisation de la grille sur un échantillon d'exploitations).

Cette démarche va nous permettre également de **mieux communiquer sur les points forts de la filière** (éléments du cahier des charges mais aussi sur d'autres critères).

Aujourd'hui, la grille est en phase de test et le groupe de suivi est en attente des résultats qui permettront d'atteindre les objectifs initiaux.»

## Témoignage d'un administrateur du CIF et producteur de lait à Cantal

«La difficulté pour les acteurs de notre filière Cantal était **d'appréhender l'avenir**, surtout pour la production de lait AOP Cantal. Il y a déjà de nombreuses études au niveau national sur les perspectives d'avenir de la production laitière, mais elles ne traitent pas forcément de la filière Cantal, ni de notre contexte. Ces études le plus souvent traitent de thématiques générales ou très partielles auxquelles il est parfois difficile de s'identifier sur les territoires. Le cahier des charges AOP Cantal permet de traiter certains thèmes, mais il n'est souvent perçu que de manière réglementaire, ainsi nous avons souhaité aller plus loin en abordant d'autres aspects de la filière au travers du développement durable.

Nous avons donc souhaité **construire une grille très précise qui colle à notre territoire**. Elle se décline en 5 grands objectifs qui balayent l'ensemble des aspects de la production laitière (de la charge de travail à des aspects plus intimes de la vie des exploitants comme les loisirs...).

Les agriculteurs doivent aujourd'hui pouvoir vivre comme tout le monde sur le territoire de la filière et dans la société par leur travail, mais aussi par leurs activités extérieures. Nous considérons qu'un agriculteur doit vivre une « vie contemporaine ». **Il faut donc trouver un système de fonctionnement adapté à ce mode de vie, ainsi qu'au territoire**. Il est important pour nous de garantir un avenir à nos producteurs avec une appellation créatrice de richesses. Cette grille d'indicateurs a donc pour but de faire **un état de lieux précis de la filière pour les 10 prochaines années**, ce qui permettra la mise en place d'un accompagnement adapté dans le futur.

Cette grille construite par les administrateurs du CIF a été enrichie par **l'ensemble des structures des territoires qui ont participé** (Pôle fromager AOP Massif central, CER, chambre d'agriculture...), ainsi ce n'est pas qu'un outil issu de la production, c'est bien un outil pour la filière et pour le développement de notre territoire.

Cette grille a été testée sur 13 exploitations et nous venons d'avoir les premiers retours. Il était important de **tester d'abord l'utilisation de la grille avant de la diffuser**. Il reste encore du travail à faire, mais le but par la suite est de la diffuser à toutes les structures qui travaillent en lien avec la filière. Ceci afin d'être un outil d'aide à l'accompagnement de la production. Elle permet aussi de faire le lien entre l'amont et l'aval de la filière. Il est évident aujourd'hui que la durabilité d'une filière passe nécessairement par un travail en synergie entre tous les acteurs.

Pendant bien longtemps, jusqu'en 2007, nous producteurs, nous avons laissé faire et aujourd'hui, on constate qu'on a du retard à rattraper et nous voulons conforter la quatrième appellation AOP française. Il reste du travail à fournir pour que notre filière soit durable. Pour nous administrateurs du CIF, la durabilité passe évidemment par l'environnement, mais c'est avant

tout la valorisation du fromage AOP Cantal qui pérennisera la production laitière pour répondre à la demande des transformateurs et affineurs de notre appellation.

La construction de cette grille en partenariat avec les techniciens de laiteries, nous a permis **de travailler en amont et en aval, ensemble autour d'une grille unique pour notre projet de filière.**

Concernant la durée, il est vrai qu'au démarrage et vu de l'extérieur, nous nous sommes dit « c'est une étude de plus, ça ne va pas durer longtemps! ». Durant les 3 ans, cela a parfois été long, mais quand on est vraiment impliqué dans la démarche, on se rend compte que c'est le temps nécessaire, **qu'on n'aurait pas pu aller plus vite et être aussi précis dans la description de la grille et des indicateurs.** Maintenant, que nous sommes à la phase finale et que l'on voit la grille terminée, on se dit que 3 ans étaient effectivement nécessaires pour **construire un outil bien adapté à notre filière.** Nous tenons à saluer le travail réalisé par les différents stagiaires pendant ces 3 années; ils se sont bien impliqués dans la démarche, ainsi que l'accompagnatrice qui nous a suivis.

Nous souhaitons pouvoir démarrer en utilisant cette grille sur environ 50 à 100 exploitations la 1<sup>ère</sup> année afin d'avoir déjà un panel représentatif de la filière. Jusqu'à aujourd'hui la construction de **la grille s'est faite surtout en comité restreint** (environ 25 producteurs se sont mobilisés pendant ces 3 ans), mais l'ensemble des producteurs a été informé du travail via des communications internes. La confrontation de la grille avec l'ensemble des producteurs va donc se faire lors des différentes enquêtes de terrain, quand la grille sera définitive et qu'elle sera diffusée auprès de l'ensemble des organismes agricoles qui interviennent sur la filière Cantal. Ainsi, nous obtiendrons des informations, non seulement sur les systèmes de production, mais aussi sur de nombreuses autres thématiques, comme les besoins éventuels en service de remplacement, de formation, d'information ... ce qui nous **permettra d'accompagner au mieux les éleveurs.**

Pour finir, la grille nous permet donc de **dépasser les seules notions du cahier des charges** et d'une certaine manière, nous commençons à rattraper notre retard en construisant un projet d'avenir pour notre filière.»

### *Crédits photo*

**Couverture** : CIF, ODG de l'Abondance

**Expérience Abondance** : ODG de l'Abondance, F.JOLY / CNIEL, F.ZVARDON / CNIEL

**Expérience Cantal** : CIF, Claire Laurent, P.BOURGAULT / CNIEL

Junin 2014



Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»



CASDAR Filières fromagères  
et développement durable